



SEQUENCE B: ECONOMISER L'EAU

Enjeux du 11^è programme et modalités d'aide déployées

July-Gaëlle VERDICCHIO

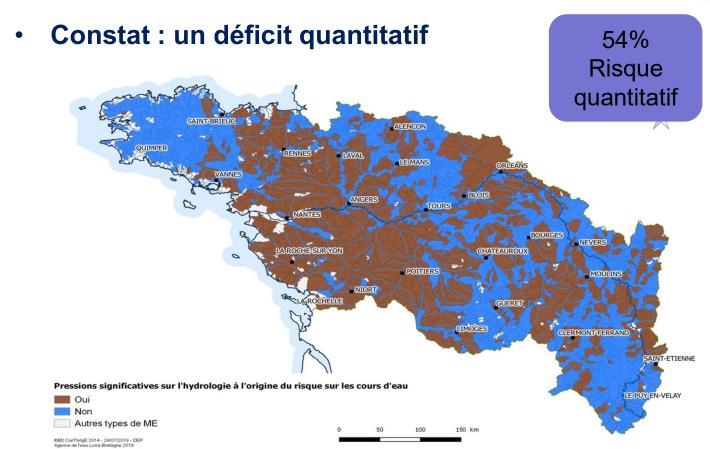
Chargée d'études activités économiques non agricoles,

Agence de l'eau Loire-Bretagne













- Constat : un déficit quantitatif
 - Etiages sévères des cours d'eau
 - Périodes d'assecs de plus en plus fréquentes
 - Mauvaise qualité des eaux du fait d'un débit insuffisant
 - Baisse du niveau des eaux souterraines dans certains secteurs





- Enjeux et objectifs du 11è programme d'intervention
 - Atteinte des objectifs du Sdage
 - Adaptation au changement climatique
 - Priorité à la réduction des consommations d'eau sur tout le bassin : recyclage des eaux de process, réutilisation des eaux usées traitées pour ses propres besoins au sein du site
 - Substituer les prélèvements sur les zones soumises à de fortes tensions quantitatives (zone de répartition des eaux – ZRE)





Modalités d'aide introduites dans le cadre de l'AAP

11è programme d'intervention

AAP plan de reprise

AAP avec réduction à la source des upolluants

+ 10 pts

Jusqu'à +30 pts

TAUX D'AIDE

→ 50%*: études et travaux de réduction des consommations en eau / substitution en ZRE

→ 60%* : études et travaux de réduction des consommations en eau / substitution en ZRE Taux d'aide unique pour l'ensemble des actions éligibles présentées si projet ambitieux de réduction à la source des micropolluants:

80%*

* Dans la limite de l'encadrement européen des aides d'Etat







TEMOIGNAGE 3 Renforcer le traitement des eaux usées pour pouvoir les réutiliser

Thierry TURBIN
Directeur adjoint site,
SECANIM Bretagne SAS, Plouvara (22)







TEMOIGNAGE 4 « Le zer'eau rejet » : l'objectif du site MONIN de Bourges

Ludovic LANOUGUERE Directeur de Production, MONIN, Bourges (18)

